



CONCILIER ÉLEVAGE ET MILIEUX AQUATIQUES

EXEMPLE DU BASSIN VERSANT DU CÉRET ET
RETOURS D'EXPERIENCES

M. Trouche, agriculteur sur Moularès avait noté un problème de dégradation du cours d'eau.

Ce linéaire de petite section était régulièrement traversé par les vaches à de nombreux endroits.

L'agriculteur était obligé d'intervenir plusieurs fois par an, pour reformer les berges et pour que l'eau ne se déverse pas en contre-bas de la parcelle.

"Les vaches se sont très vite habituées, je n'ai plus besoin d'entretenir le cours d'eau"



UNE RÉORGANISATION DU TROUPEAU DEPUIS LA MISE EN PLACE DES CLÔTURES

Il disposait d'un îlot de 27ha qu'il a pu redécouper en plusieurs petites parcelles lors des aménagements, en installant un bac d'abreuvement dans chaque parcelle. Auparavant, le pâturage se faisait « au fil », ce qui demandait un travail important de préparation des parcelles.

De plus, il peut désormais faire plusieurs lots d'animaux.

La gestion du troupeau est facilitée



"Bon test qui va me permettre de mettre en place ce système sur d'autres parcelles"

D'EXPERIENCES ENSEMBLE

M. Foulché, agriculteur à Moularès a réalisé des aménagements en 2014 sur 3 parcelles en bord de cours d'eau. Ces parcelles sont pâturées par 40 à 45 vaches allaitantes. Des dégradations liées au piétinement des animaux le long du cours d'eau et à l'absence de végétation rivulaire existaient.



"Je n'aurais pas fait ces travaux sans l'animation et l'accompagnement proposés"

L'agriculteur a profité de la mise en défens du cours d'eau pour optimiser la gestion du pâturage de ces parcelles. En effet, grâce aux aménagements réalisés il est passé de 3 à 6 paddocks. Ce qui a permis un pâturage tournant avec une meilleure exploitation de la ressource en herbe.

Aujourd'hui, la surface de chaque paddock est comprise entre 1.5 et 3 ha pour 40-45 vaches. La rotation s'effectue tous les 10-15 jours (contre 2-3 semaines avant les travaux)

"Les prairies souffrent moins, moins de piétinement"



AMÉNAGEMENT DE POINTS PARTIR D'UN

L'abreuvement direct des bêtes dans les cours d'eau n'est pas interdit. Cependant cette solution, souvent la plus facile et la moins onéreuse, est à l'origine de risques sanitaires pour les animaux (risque de contamination infectieuse ou parasitaire) et d'impacts sur l'environnement (contamination des eaux de surface par les déjections, phénomènes d'érosion, dégradation d'habitats naturels).



QUELQUES RÈGLES À RESPECTER POUR UN AMÉNAGEMENT RÉUSSI :

Trouvez, si possible, un emplacement

- proche de l'ancien site d'abreuvement pour que les animaux s'habituent rapidement
- à moins de 200m de la zone de pâture la plus éloignée pour éviter un déplacement en groupe et la bousculade lors de l'accès à l'eau.
- proche d'une zone ombragée mais pas sur la zone ombragée pour que la zone de repos en période de forte chaleur soit différente de la zone d'abreuvement.
- plat et drainant pour que la zone ne soit pas boueuse
- à plus de 2 m du cours d'eau pour limiter l'arrivée des excréments au cours d'eau lors d'épisode pluvieux.

D'ABREUVEMENT À COURS D'EAU

ZOOM SUR L'AMÉNAGEMENT LE PLUS UTILISÉ SUR LE TERRITOIRE

LE BAC GRAVITAIRE

Il en existe plusieurs formats en fonction du type et du nombre d'animaux.

Cet aménagement est adapté à des parcelles en pente (> à 1%). L'eau s'écoulera du point haut (ruisseau) vers un point bas (bac).



Bac gravitaire - commune de Moulares

Retour d'expérience : un aménagement perenne

Un agriculteur a réalisé une dalle en béton pour stabiliser les bacs. Autour des bacs, il a disposé une armature en fer récupérée (un cercle de roue d'une vieille charrette dont les dimensions correspondent à celles d'un bac de 600 L).

Toutes les prises d'eau pour l'abreuvement du bétail se font à partir du puits. Une vanne est amorcée au printemps.



Les + : facilite l'entretien / eau de qualité

D'autres aménagements existent :



POMPE À PRAIRIE

peu chère et installation rapide

bien que les animaux s'habituent rapidement à ce type

d'aménagements, les éleveurs du secteur ont rarement opté pour cet abreuvoir

"N'étant pas totalement convaincu par ce système, j'ai d'abord fait un test en installant quelques pompes à prairie mais en amenant la tonne en eau dans le champ au cas où. En fait les vaches se sont très vite habituées aux pompes, l'eau doit être plus fraîche."

Afin d'éviter l'effondrement des berges, des agriculteurs du secteur ont mis en place des clôtures le long du cours d'eau. L'installation de franchissement permet aux animaux, voire aux engins agricoles de traverser le cours d'eau tout en le préservant.

Les dispositifs choisis vont essentiellement dépendre de la morphologie du cours d'eau et de son utilisation.

Sur le PAT, lorsque les berges sont stables et que le cours d'eau à une largeur réduite (< à 2m), les agriculteurs ont essentiellement choisi des arches. Il s'agit ici de buse en PEHD (polyéthylène haute densité) coupé dans le sens de la longueur.



Passage busé sur le Cérêt

Les + : matériau léger, résistant qui permet de ne pas modifier l'écoulement naturel du cours d'eau.

LES CONDITIONS DE RÉUSSITE

- à installer de préférence à un endroit où les berges sont stables, droites, sèches, à faible pente et à proximité d'un endroit de passages déjà utilisés par les animaux.
- choisir un diamètre = 1,5 X la largeur du cours d'eau
La longueur des buses est de 6m, mais elles peuvent être facilement recoupées si nécessaire. Pour des animaux uniquement, des passages de 3m de long suffisent.
- La base doit se trouver à 20 - 30 cm plus bas que le fond du lit et des remblais et pierres permettent de stabiliser l'ouvrage

PÉRIODE D'INTERVENTION :

1ER AVRIL - 31 OCTOBRE

FRANCHISSEMENTS

Coût d'une demi buse PEDH 3 m posé

300 à 400 €

"J'ai apprécié l'appui de l'équipe du syndicat de rivière pour la réalisation des passages notamment, ça prend du temps et on a pas l'habitude d'en faire".



Demi buse, Moularès



Ce type de travaux nécessite le dépôt d'un dossier de déclaration auprès de la DDT.
Pour rappel, tous travaux modifiant le lit ou les berges d'un cours d'eau requièrent une autorisation réglementaire

Plus rarement, des agriculteurs ont choisi un **passage à gué**.

Ce dispositif est adapté pour des cours d'eau plus larges dont les berges sont instables ou peu marquées.

Dans ce cas, le profil du cours d'eau sera aplani et un empierrement viendra ensuite stabiliser les berges et le fond du lit

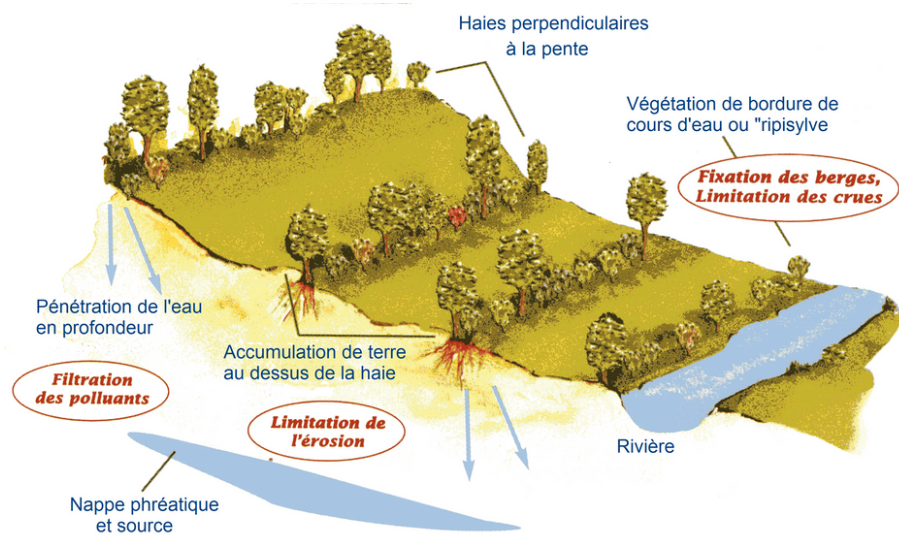


Passage à gué sur le Céret à Sainte Gemme

L'ARBRE CHAMPÊTRE ET LA CONTRE L'

L'arbre et la haie, grâce à leurs racines, améliorent la structure du sol et facilitent la pénétration de l'eau en profondeur. La capacité d'infiltration de l'eau est 20 à 30 fois supérieure sur un sol poreux que sur un sol battant.

L'implantation d'une trame végétale arborée, perpendiculaire à la pente, forme à terme un replat et un talus stabilisateur fixant les éléments terreux venus de l'amont.



La haie est une barrière naturelle qui fonctionne comme un filtre épurateur des eaux de ruissellement.

« 1 KM DE HAIE PEUT RECYCLER 60 KG D'AZOTE »

L'ÉROSION, UN IMPACT ÉCONOMIQUE ...

... POUR LES AGRICULTEURS

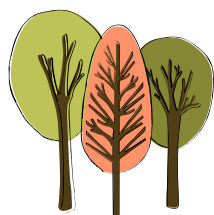
un seul orage sur sol nu peut provoquer la perte de 5 à 15 tonnes de terre/ha



Erosion de sol - Virac

DANS NOTRE RÉGION, CHAQUE PARCELLE SUBIT
ANNUELLEMENT 3 À 10 PLUIES D'ORAGES

HAIE, AGENTS DE LUTTE ÉROSION



A l'échelle d'un bassin-versant, la préservation de la trame verte associée à la bande tampon et aux nouvelles pratiques culturales (non-labour, travail perpendiculaire à la pente, couvert végétaux ...) renforce et garantit la qualité de nos cours d'eau.

" ENTRE L'AMONT ET L'AVAL D'UNE STRUCTURE ARBORÉE EN COURBE DE NIVEAU, LES FLUX DE NITRATES SONT DIVISÉS PAR 4 "



Plantation sur la commune de Tanus

" A terme, la haie fera de l'ombre aux animaux "

(M. Foulché, 1.2 km de haies planté en bord de cours d'eau)

... POUR LA COLLECTIVITÉ

coûts moyens

- Reprise des talus effondrés : 6 € HT/ml
- Curage des fossés : 2 € HT/ml
- Réglage des accotements : 1 € HT/ml
- Reprise de l'empierrement : 6 € HT/ml



Effondrement de talus (Tarn)

ENTREtenir POUR FONCTION

Le sur-entretien et des passages répétés de matériel comme l'épareuse menacent la fonctionnalité des haies !



Haie plantée en février 2015, Moularès

La taille annuelle des haies clôtures basses supprime tous les bénéfices agro-écologiques qui lui sont associés :

- Perte de fructification donc plus d'auxiliaires et de pollinisateurs,
- Plus d'effet brise-vent,
- Absence d'ourlet au pied de la haie,
- Perte du rôle d'abris et de nidification pour les pollinisateurs et les auxiliaires,
- Réduction du volume foliaire et racinaire donc plus d'effet anti-érosif,
- Entretien fréquents, gros consommateurs de temps et d'énergies fossiles.



*Haie clôture basse sur-entretenu
entraînant une perte totale de fonctionnalité,
elle ne présente plus d'intérêt en raison de son
emprise inexistante*

GARANTIR DES HAIES NELLES



*Haie pluristratée dont la fonctionnalité
est optimale*

A l'échelle d'un bassin-versant, on peut réduire le passage de l'épaveuse et avoir des structures :

- larges (2 m minimum) et pluristratifiées (arbres, arbustes, buissons),
- avec une strate herbacée (ourlet) non traitée de part et d'autre,
- qui possèdent des essences variées et autochtones (cortège d'insectes associés bien plus riches que les espèces exotiques),
- contenant des vieux arbres pour promouvoir la biodiversité (essentiels pour les insectes saproxyliques, souvent menacés, qui ne causent pas de dégâts sur les arbres vivants).

"Après 3 saisons de végétation, la haie se développe bien. Néanmoins, il est primordial de disposer les collerettes, fournies par Arbres et Paysages lors de la plantation afin d'éviter le salissement au niveau du pied."

DES ITINÉRAIRES ET DES ADAPTES A

De nombreux espaces, sans intervention de l'épareuse, sont recolonisés par une végétation arbustive.
On parle de **régénération naturelle**.



4 ans de régénération en bordure de voirie

« IL SUFFIT D'ARRÊTER DE PASSER L'ÉPAREUSE... ET ÇA POUSSE TOUT SEUL ! »

A l'échelle d'un bassin-versant, une stratégie globale d'accompagnement de cette végétation permet de :

- limiter le nombre de passages d'épareuse et donc les coûts d'intervention,
- améliorer les rendements des parcelles cultivées riveraines
- préserver la qualité de l'eau et lutter contre l'érosion
- stabiliser les talus tout en limitant les coulées de boue,
- reconstituer des habitats pour le gibier et la faune sauvage,
- contribuer à l'identité de nos paysages et au stockage du carbone,

LA HAIE ARTIFICIELLE EST UNE SOLUTION MAIS LA RÉGÉNÉRATION NATURELLE PERMET D'AVOIR UNE HAIE ADAPTÉ, LOCALE ET GRATUITE

"Sur certaines parcelles j'ai planté une haie, à d'autres endroits, j'ai uniquement posé une clôture de part et d'autre du ruisseau. Dans ce cas, j'ai observé une régénération naturelle qui se développe correctement."

OUTILS INNOVANTS CHAQUE SITUATION

Lorsque la haie atteint une emprise très importante, on peut substituer à l'épareuse, l'utilisation d'outils moins traumatisants pour la végétation de type lamiers ou sécateurs.



Sécateur



Lamier

Ces outils, avec des fréquences de passage moins importantes que l'épareuse (3 à 5 ans), contribuent à préserver le bocage tout en réduisant les coûts d'intervention.



23 PROJETS DE MISE EN DÉFENS DES BERGES

11.4 km de cours d'eau clôturés
43 abreuvoirs installés
35 passages créés



31 PROJETS DE PLANTATION

9 km de haies plantées
dont 2 km avec l'appui des
sociétés de chasse

MONTANT DES TRAVAUX

60000

EUROS TTC



DE PROGRAMME

UN ENTRETIEN ADAPTÉ

17.5 km de haies traitées avec le lamier
Près de 50 élagages d'arbres pour concilier biodiversité et production



SUIVI DES TRAVAUX

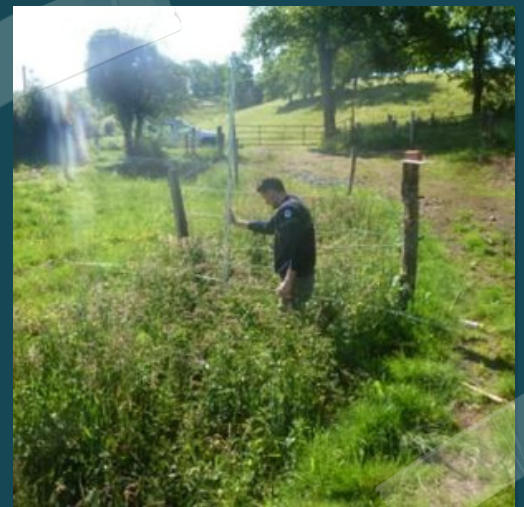
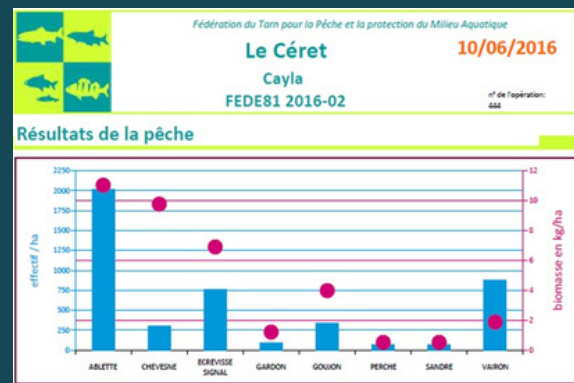
Pour quoi faire ?

Pour évaluer la pertinence et l'efficacité des actions mises en œuvre.

Quels indicateurs ?

Sur le PAT, les principales perturbations liées au piétinement des bovins relèvent généralement d'un recalibrage des berges et de la disparition de la ripisylve. Ce qui conduit à un élargissement du lit mineur, un réchauffement de l'eau et une modification de concentration de certains paramètres (matières en suspension, nitrates, bactéries...). Le syndicat et le Département du Tarn ont donc choisi de suivre :

- la morphologie des rives avant et après mise en défens des berges
- l'évolution du colmatage du fond du lit,
- la température de l'eau
- l'évolution des peuplements piscicoles



Combien de temps ? Plusieurs années !

En effet, les cours d'eau peuvent mettre du temps à réagir.

Un suivi bien structuré comprend la réalisation de mesures identiques avant et après travaux de restauration.

L'amélioration de l'état ou l'évolution d'un indicateur prend plusieurs années.

Emmanuel Vignon, Département du Tarn

CONTACTS :

SYNDICAT DE RIVIÈRE CEROU VERE

Gwénaél BONIN ou Clotilde COUPIAC

05 63 36 45 58

technicien.riviere@cerouvere.fr ou animation.rurale@cerouvere.fr
cerouvere.e-monsite.com

CHAMBRE D'AGRICULTURE DU TARN

Emmanuel CAMPAGNE ou Alexandra POULVELARIE

05 63 48 83 83

e.campagne@tarn.chambagri.fr ou a.pouvelarie@tarn.chambagri.fr
<http://www.tarn.chambre-agriculture.fr>

ARBRES ET PAYSAGES TARNAIS

Nicolas AYMARD

05 31 81 99 59

nicolas.aymard@arbrespaysagestarnais.asso.fr
www.arbresetpaysagestarnais.asso.fr

CE PROGRAMME A ÉTÉ FINANÇÉ PAR :

